



Monsieur le ministre de l'Éducation nationale,
de la Jeunesse et des Sports
Jean-Michel BLANQUER
110 rue de Grenelle
75357 Paris SP 07

Paris, le 20 juillet 2020

Objet : plan de relance - prêts étudiants et emploi des jeunes diplômés

Monsieur le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports,

Veillez trouver ci-joint le courrier adressé au Premier Ministre, Jean CASTEX, ce jour.

Des mesures urgentes concernant les jeunes diplômés doivent être prises et faire partie du plan de relance de notre économie :

1/ Obtenir des banques qui octroient des prêts étudiants qu'elles reportent d'un an le premier versement dû par les étudiants diplômés en 2020, se trouvant sur le marché de l'emploi en septembre prochain.

2/ N'introduire aucune restriction de niveau de salaire de début de carrière (1,6 SMIC par exemple) dans le dispositif de soutien à l'embauche des jeunes diplômés. Ce dispositif doit s'adresser à tous les jeunes, sans discrimination salariale. Faire des études n'est pas un luxe, c'est un investissement personnel et financier sur l'avenir. Tous les jeunes diplômés d'écoles et universités du supérieur ne sont pas riches ! Ils ont fait des efforts importants. Avec persévérance et abnégation, ils ont fait passer leurs études avant le reste pendant 5 à 6 ans. Ils ne doivent pas être les grands oubliés de cette crise économique et sanitaire historique.

Il faut agir rapidement ! Car il ne faudrait pas que par un effet d'aubaine, ces jeunes soient contraints de se réinscrire à l'université pour préserver leurs droits d'étudiants...

Monsieur le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, **nous comptons sur vous pour prendre rapidement en charge ces deux urgences au nom de la génération qui aura connu la pire crise sociale et économique.**

Nous nous tenons à votre disposition pour agir ensemble !

Nous vous prions de croire, Monsieur le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, en l'assurance de notre considération la plus distinguée.

La Déléguée Générale,

A handwritten signature in black ink, reading 'Sophie Audugé'.

Sophie Audugé



Monsieur le Premier Ministre
Jean CASTEX
57 rue de Varenne
75700 Paris SP 07

Paris, le 20 juillet 2020

Objet : plan de relance - prêts étudiants et emploi des jeunes diplômés

Copie adressée au Ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, à la Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et au Ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance

Monsieur le Premier Ministre,

Notre pays connaîtra dans les prochains mois une crise économique et sociale d'une ampleur inédite depuis vingt ans. Vous avez annoncé les chiffres alarmants de l'INSEE : une croissance (décroissance) 2020 évaluée à -11 % du PIB.

En septembre prochain s'engagera un marasme social et économique dont vous ne prévoyez pas de sortie avant l'automne 2021.

Nous sollicitons votre arbitrage et votre engagement sur deux actions urgentes pour soutenir les jeunes diplômés de l'année 2020, dont une grande majorité entrera sur le marché de l'emploi en septembre.

1/ Pour les prêts étudiants, il faut reporter d'un an le premier versement

Les 700 000 jeunes diplômés de 2020, entrant sur le marché du travail, seront inévitablement les premiers concernés par cette situation autant dramatique que soudaine et imprévisible.

Or 11 % des étudiants d'école de commerce, 6 % d'école d'ingénieurs et 4,5 % d'étudiants d'université ont contracté un prêt pour financer leurs études supérieures (source OVE 2016). Pour la plupart d'entre eux, ils devront dès septembre rembourser mensuellement cet investissement sur l'avenir, alors qu'ils n'auront pas d'emploi, donc pas de revenu.

Cette situation est dramatique. D'autant qu'elle concerne principalement des jeunes qui se sont engagés dans des études supérieures sans pouvoir compter sur leur famille pour les leur financer. D'autant plus avec des universités qui ne savent pas comment gérer le flux hors norme de bacheliers. La solution de poursuivre d'un an ses études en université pour prolonger aides étudiantes et bourses, et reporter le remboursement du prêt, ne fera qu'aggraver encore la situation.

Nous vous demandons de solliciter au plus vite les banques qui octroient ces prêts étudiants (elles sont une dizaine), à collectivement et solidairement s'engager à reporter d'un an le remboursement des prêts étudiants contractés par les jeunes diplômés qui entrent sur le marché de l'emploi en 2020.

Il n'est pas pensable que la réforme des retraites et celle de l'assurance chômage soient reportées et que rien ne soit fait pour ces jeunes qui devront dès septembre rembourser entre 300 et 750 euros par mois, pour s'acquitter d'une dette sur leurs études supérieures, sans aucune perspective d'emploi.

La solidarité et la relance doivent concerner toute notre jeunesse.

Il est essentiel que ces jeunes, qui sont l'avenir de la France, n'aient pas le sentiment d'être la génération oubliée de cette crise inédite, à la fois sanitaire et sociale.

Nous vous demandons d'obtenir des banques, qu'elles s'engagent à reporter d'un an le début du remboursement des prêts étudiants pour les diplômés en 2020.

2/ Aide à l'embauche : attention aux ruptures d'égalité

Lors de votre discours de politique générale à l'Assemblée nationale, vous avez annoncé la mise en place, dans le plan de relance, d'une aide de 4 000 euros par an pour l'embauche d'un jeune de moins de 25 ans. Nous saluons cette initiative essentielle pour l'emploi des jeunes dans le contexte de crise économique et sociale dramatique qui s'annonce.

Nous nous interrogeons néanmoins sur les conditions d'accès à ce dispositif. Des informations divergentes sont diffusées notamment concernant le salaire à l'embauche. Il nous semble primordial que cette aide bénéficie à tous les jeunes de moins de 25 ans, notamment les jeunes diplômés d'écoles supérieures. Nous vous demandons de ne fixer aucune limite de rémunération pour bénéficier de cette aide à l'embauche. Il est heureux que des jeunes soient recrutés en France à un salaire de début de carrière supérieur à 1,6 SMIC dès lors que leur formation supérieure leur permet d'y prétendre. Nous devons être ambitieux pour notre jeunesse et valoriser ceux qui s'engagent dans des études longues.

Les emplois seront gelés dans de nombreux secteurs d'activités. Le dispositif de soutien à l'embauche que vous préparez doit concerner tous les jeunes sans aucune restriction salariale.

Monsieur le Premier Ministre, nous comptons sur votre gouvernement pour prendre en charge ces deux urgences qui sont des symboles forts pour les étudiants du supérieur et les jeunes qui voudront demain s'engager dans des études supérieures exigeantes et inévitablement coûteuses.

Nous nous tenons à votre disposition pour agir ensemble et le faire savoir. Nous vous prions de croire, Monsieur le Premier Ministre, en l'assurance de notre considération la plus distinguée.

La Déléguée Générale,

A handwritten signature in black ink, reading "Sophie Audugé".

Sophie Audugé

Découvrez la réponse du ministère en cliquant ici :
<https://soseducation.org/docs/mobilisations/reponse-lettre-au-ministre-education-nationale-plan-de-relance-prets-etudiants-et-emploi-des-jeunes-diplomes.pdf>